

Le tumulus de Fô à Menet

Ce tertre funéraire fait partie d'un ensemble de trois unités situé aux confins des communes de Menet et Valette, au pied des contreforts septentrionaux du plateau de Trizac. Ces tumulus sont mentionnés dès 1923 dans le

Dictionnaire Archéologique de la Gaule

(Anonyme, 1978, p.186). L'un d'entre eux fit l'objet d'une fouille au cours de l'été 2003 sous notre direction (Delrieu 2006).

Le tumulus se présentait sous la forme d'une butte circulaire et pierreuse au profil vigoureux d'environ 22 m de diamètre pour 2,5 m de hauteur conservée maximale (fig. 3). La fouille permit de documenter son architecture interne. Il était doté, comme la majorité des tertres funéraires protohistoriques en Haute-Auvergne, d'un système de délimitation. Celui-ci prenait la forme d'une couronne circulaire de 11,5 m de diamètre composée d'imposants blocs de basalte jointifs surplombés de dalles de schiste. Le contraste de couleur entre les blocs de basalte à la teinte bleutée relativement claire et les dalles de schiste, à teinte grise beaucoup plus foncée, n'est pas anecdotique et semble procéder d'un souci d'ostentation évident de la part des populations ayant érigé ce tertre. Cette délimitation retenait la masse du tertre qui est composée de blocs de basalte au format très régulier de 20 à 40 cm de côté. L'ensemble du tertre reposait sur une butte morainique et scellait un paléosol attribuable au Néolithique final (probablement à l'horizon campaniforme) comme l'attestent les datations 14C obtenues pour ce niveau et la présence d'un tesson présentant des décors d'impressions cordées.



Figure n°3 : Vue du tumulus de Fô à Menet après décapage lors de la campagne de fouille menée en 2003 (Cliché Fabien Delrieu)

Une tranchée correspondant à des fouilles anciennes avait perforé le tertre de part en part en oblitérant toute la partie centrale de la structure et très probablement une part significative

de la sépulture. Cependant, une zone cendreuse contenant une forte concentration d'esquilles d'os humains calcinés a pu être identifiée dans le centre de la masse du tertre sur une surface d'environ 10 m². Les datations 14C obtenues sur les charbons de bois associés à cette crémation ont permis de l'attribuer à l'étape initiale du 1^{er} Fer ancien. Cette attribution chronologique a été confirmée par l'abondant mobilier céramique résiduel mis au jour dans la masse du tertre.

Le tumulus de Fô a donc livré la présence d'une sépulture à crémation attribuable au début du 1^{er} fer ancien (séquence n°3). Elle prend place dans un corpus déjà bien étoffé de plusieurs assemblages funéraires datant des prémices du VIII^e siècle av. J.-C. et qui sont généralement associés à des dépôts de crémation comme les sépultures des tumulus de Touls à Coltine et de Liozargues à Roffiac (Milcent 2004).

Extrait de « L'âge du bronze et le premier âge du fer entre Sumène et Artense (2200-425 av. J.-C.) » par Fabien Delrieu